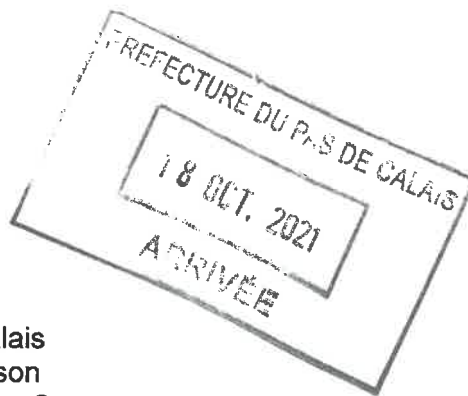


Mme Laurence Cartelet
20 rue Ledoux
59297 Villers Guislain
Carteletlaurence.harmoniepau@sfr.fr
Tel. 0616072751



A l'attention de :
Préfet du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62 020 ARRAS Cedex 9

Réf. : enquête publique N° TA : E21000049 /59

ARRETE PREFECTORAL PRESCRIVANT L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DEMANDE PRESENTEE PAR LA S.A.S. FERME EOLIENNE DU PARADIS, DONT LE SIEGE SOCIAL EST SITUEE 1, RUE DES ARQUEBUSIERS – 67000 STRASBOURG, EN VUE DE PROCEDER A L'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN COMPRENANT QUATRE AEROGENERATEURS (HAUTEUR TOTALE : 150 M – PUISSANCE UNITAIRE : DE 3,6 MW) ET D'UN POSTE DE LIVRAISON SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LIGNY-THILLOY

Villers Guislain, le 16 octobre 2021

Monsieur le Préfet,

Veillez trouver ci-joint, notre rapport d'enquête publique relative à la demande présentée par la **S.A.S. FERME EOLIENNE DU PARADIS**, en vue de **procéder à l'exploitation d'un parc éolien comprenant quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de LIGNY-THILLOY.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.

**LE COMMISSAIRE ENQUETEUR
LAURENCE CARTELET**

PJ : rapport + conclusions + registre original et annexes + dossier d'enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE (S) DE LIGNY-THILLOY (62450).

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : à la demande d'autorisation d'exploiter un parc
éolien "LA FERME DU PARADIS" par la société WOLKSWIND
sur le territoire de la commune de LIGNY-THILLOY
présentée par la SAS LA FERME éolienne des Paradis

Scheldt



OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Ferme éolienne Du Paradis, en vue de procéder à l'exploitation d'un parc éolien comprenant quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de Ligny-Thilloy

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 2021-172 en date du 2 juillet 2021

de Monsieur le Maire de :

de M. le Maire de Pas-de-Calais (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

Madame CARTELET Laurence

Profession : urbaniste

Durée de l'enquête : 33 jours

Date d'ouverture : du 16 août 2021 au 17 septembre 2021 inclus

Reception du public par le commissaire enquêteur :

Les	de	à	heures	à	heures
Lundi 16 août 2021	9	12	00	12	00
Mardi 23 août 2021	9	12	00	12	00
Mardi 4 septembre 2021	9	12	00	12	00
Mardi 11 septembre 2021	9	12	00	12	00
Vendredi 17 septembre 2021 de 16h00 à 19h00					

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant _____ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : _____ aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public :

Le	de	à	heures	à	heures
Lundi 16 août 2021	9	12	00	12	00
Mardi 23 août 2021	9	12	00	12	00
Mardi 4 septembre 2021	9	12	00	12	00
Mardi 11 septembre 2021	9	12	00	12	00
Vendredi 17 septembre 2021 de 16h00 à 19h00					



Cartelet
Maire

PREMIÈRE JOURNÉE

Le lundi 16 août 2021 de 9 heures 00 à 12 heures 00

OBSERVATIONS DE M.

Accueil par Monsieur le Maire et installation. Affiches, mesures

sanitaires respectées, présence gel hydroalcoolique et masques seuls
si nécessaires devant le poste d'entrée.

Mme Bernadette Dazin

3 rue Ernst Günger

80360 Guilleumont

Lundi 16 Août 2021 9H-15-

Depuis Mars 2020 je note des perturbations sur
ma télévision suivant l'orientation du vent
elle ne fonctionne pas, d'autres personnes ont les
même soucis, perturbations TV fiche jointe

B. Dazin

Annexe : Pièce n°1 Fiche de Renseignement - Perturbations TV

Mme TARTIER Liliane adresse 8 faubourgs de Péronne

62450 Bapaume, Ferme IS au de l'Eglise 62450

Beaulencourt le Lundi 16 août 10h30. Propriétaire Exploitante

Mme Tartier, je suis venue pour connaître l'emprise
totale et emplacement exact qui sera dédié au projet
de la Ferme éolienne du Paradis SAS.

Je suis repartie avec l'information des surfaces occupées
et le plan précis.

à Tartier
B. Dazin

D'après le document Note sur la consommation de l'espace
agricole Pièce n°8 j'ai une consommation agricole de 42 arcs

Deuxieme Permanence ~~Sept~~ Mercredi 25 aout 2021 de 16h à 19h00
Mairie de Ligny-Thilloz

Accueil par Monsieur Maire et Madame Legard - Affichage
en mairie, memes varietes, presence de gel hydroalcoolique
et masques devant la porte d'entree. Dossier et Requis.



Aucune observation ni visite depuis la derniere permanence du
Lundi 6 aout 2021. Mercredi 25 aout 16h30

Depuis l'installation des echelles de finit, nous avions plus
de tele et de plus nete Etat de pente s'est degrade des mots
« de tete epouvantable » serait-il possible de trouver un compromis!
M^{me} T. Salenhi Rue de Sambls. 80360 Guilleumont. M^{me} T. Salenhi

Deuxieme Permanence mercredi 25 Aout 2020 de 16h30
toujours le meme probleme avec la tele et
personnes ne fait rien, depuis mars 2020 B. Dazui
Bernadette Dazui 3 rue Ernst Jünger 80360
Guilleumont 06-15424103 je vais prendre
contact avec la societe Boralux

Bossuyt René 25 Rue de Craumont 62450
Ligny-Thilloz

implantation sur le secteur déjà bien importante, il
serait bien de tendre vers plus de sagesse en vertu
du respect du paysage, desoiseaux... est
outer l'aspect ecologique et économique discutables
Nous donne le droit de peser dans la decision
et. Savoir si seul les proprietaires terriens et
Maires doivent être ~~les~~ Seul Beneficiaire de
cette etane financiere à l'exclusion de premiers
concernés par ces nuisances, les Riverains
et usagers de la Nature

René Bossuyt  

M^r HERNAN Lionel:

Je suis venu pour exprimer mon mécontentement suite à la prise de connaissance de l'arrivée de 4 nouvelles ediennes à Ligny-Huilloy. En effet Ligny-Huilloy est déjà très contributeur avec la présence de nombreuses ediennes sur son sol. L'implantation de ces 4 ediennes de plus va à l'encontre des positions prises par M^r Narcon sur le développement des ediennes dans les hauts de France. M^r Xavier Bertrand y est également contre. Je reviendrais déposer un courrier construit et argumenté à l'intention de M^r le préfet sur ce sujet.

Par contre j'ai été très bien accueilli et j'ai eu des réponses à l'ensemble de mes questions

Fin de la permanence du 8 août 19th 10

Troisième permanence Samedi 4 septembre 2021 - 9^h00 - 12^h00

Accueil par Monsieur le Maire

Affichage en mairie, mesures sanitaires, présence de gel et de marques. Dossier et registre présent.

Un courrier reçu entre la permanence n°2 et la permanence n°3

annexe 2, courriers de M^{me} Elodie Grewellyn - Lejeune envoyés

le 26/08/21 (2 pages)

Merci à M^{me} Carolelet, nous avons rempli sous mardi 4-9-2021 avec un technicien M^{me} Priencourt, M^{me} Prouvest, M^{me} Dazin pour un contrôle externe et télé depuis le 29 Mars 2021, voilà que nous avons un pied dans l'engrenage. B. Dazin

Fin de la permanence du 4 septembre 2021

La société Volés oued répond toujours
à nos attentes et à nos demandes.



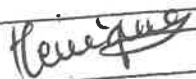
Le 11/09/2021 Alain TABARY 21 rue de Miramont 62150 Lys
Je ne suis pas favorable à l'implantation de nouvelles éoliennes
de la ferme du Paradis. Je tiens que l'entreprise ne respecte
pas trop les limites des propriétés, la cheminée ont été modifiées
(leur profil, la hauteur...) le renouvellement du chemin (Paradis)
court dans mon champ. Les éoliennes implantées sur des bords
et quand le vent est en direction des villages ces habitats un
renouvellement incessant de fait autorisé

En de la remercie le 11 septembre 2021. 12h15

Le 14/09/2021 Christophe LEMPEREUR : Je suis favorable
à la ferme éolienne du Paradis. Outre le fait qu'elle
contribue au développement Durable, elle participera
également au développement économique de notre village.



Le 14/09/2021 Henriette Jacquelin Je suis favorable pour garder
notre monde grâce au développement durable et le développement
de l'éolien et le solaire



Le 16/09/2021 Anne-Sophie GRESELLE Je suis pour
le développement éolien de la ferme du Paradis
afin de contribuer à notre développement durable





17/09/21 Delattre 13 grande Rue 85360
GUEUDECOURT



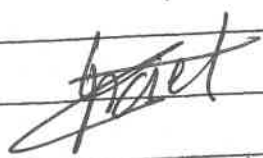
TROP C'EST TROP !!!



17/09/21 M. Paet Daniel Maire de Digny-Échilloy

la commune de Digny-Échilloy a déliberement choisi d'opter pour les énergies renouvelables, d'une part en remplaçant les systèmes de chauffage aux énergies fossiles dans les bâtiments communaux par des pompes à chaleur, d'autre part en envisageant la création de ferme éolienne afin de développer la production d'énergie verte.

La société Volkswind retenue pour ce projet a tout a fait répondu à notre attente en respectant les normes ~~environnementales~~ environnementales et ~~patrimoniales~~ paysagères, en préservant l'espace agricole lors de l'élaboration de la ferme des Tillus. Aujourd'hui l'implantation de la ferme du Paradis viendra compléter un projet envisagé depuis plus d'une décennie. Une suite logique afin de trouver un nouveau mix énergétique et contribuer au développement durable de notre planète.



Fin de la permanence du 17 septembre 2021

~~Blank lined page with a diagonal slash~~

25

Le 17 septembre 2021 à 19 heures 10

Le délai d'enquête étant expiré,
je, soussigné, LAURENCE CARTELET, déclare clos le présent registre
qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,
du 16 août 2021 au 17 septembre 2021,
de _____ heures à _____ heures
et de _____ heures à _____ heures.

Les observations ont été consignées au registre par 19 visiteurs personnes
(pages n^{os} 2 à 8).

En outre, j'ai reçu 2 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du 30 août 2021 de M. me LLEVELLYN - LEJEUNE
2. - Lettre en date du 11 septembre 2021 de M. Herman
3. - Lettre en date du _____ de M. _____

et 3 courriels annexés au registre d'enquête publique

Sabatier

2021

Fiche de renseignement – Perturbations TV

Date de la fiche :	29 Mars 2021
Nom Prénom (représentant du foyer) :	DAZIN Bernadette
Adresse complète :	3 rue Ernst Jünger 80360 Guilleumont
Coordonnées téléphoniques/Horaires d'appel 14 Heures	06 15 42 71 03
E-mail	

Pour ce logement, vous êtes : Propriétaire Locataire (2) (2) Noter ci-dessous les coordonnées du propriétaire
 Nom du propriétaire : DAZIN Adresse : 3 rue Ernst Jünger
 Tél : Portable : 06 15 42 71 03 E-mail :
 Date d'emménagement dans le logement : 1944

Configuration de votre installation de réception :

Nombre de postes de télévision en service :	2				
Type de réception (cocher la (les) case(s) correspondante(s) :	Hertzien numérique (TNT) <input checked="" type="checkbox"/>	Par parabole <input type="checkbox"/>	Par ADSL <input type="checkbox"/>	Par câble (ex : numérique) <input type="checkbox"/>	Autre à préciser : <input type="checkbox"/>
Connaissez-vous l'orientation de votre antenne ?	Indiquer le nom ou le lieu de l'émetteur TV : oui ST Just impossible sur Amiens				
Année de l'installation (à compléter en fonction du type de réception) :	1963				
Votre installation permet-elle de recevoir en HD ?	non				

Description du type de gêne subie :

Date de constat de la première perturbation (mois/année) : Avez-vous intervenir un antenniste ? si oui, quel est son retour ?	2018 ça c'est dégradé depuis 1 an - non -
Comment se manifestent les perturbations ? (description des perturbations TV et remarques) La gêne a-t-elle changé de nature récemment. Si oui, quand ?	2 et 3 ne fonctionnent pas moyen les autres et la redevance ? qu'en fait t on ! -
Avez-vous eu déjà des problèmes de réception par le passé ?	pas avant 2018

Avertissement : Boralex se réserve le droit de ne pas prendre en charge les frais de déplacement de l'antenniste en cas de déclaration abusive.
 Pour un traitement plus rapide l'échange par mail est privilégié. Ainsi La notification de votre adresse mail importante.

Fait à Guilleumont le 29 Mars 2021
 Signature :

B. Dazin

trop d'oldies mes
 mais personne ne
 veut mettre le doigt
 dans l'engrenage

Achiet le grand - Achiet petit - Avesnes
Bancourt - Bapaume - Barastre - Beaulencourt
Benignate - Biefvillers - Bihucourt - Faveult
Frenicourt - Gréville - le Lers - le Transloy
Martinpich - Morval - Rencourt - Rocquigny
Sapignies - Villers au Clos - Warlencourt

Madame Bernadette DAZIN

3 RUE ERNST JUNGER

80360 GUILLEMONT

Driencourt Francis 7 rue 16^e Division Salambier
Veronique Puvost rue Ginchy
Alexandre Dazin rue de Coubles
Elisabeth Salambier 11 rue de Coubles
Bernadette Dazin 3 rue Ernst Junger
Sandy Carton 8 rue de la gare
Olivier Dazin 9 rue de la gare

REÇU le 30 AOÛT 2021

Annexe pièce n°2

Jongé par je

Mme Claudie Llewellyn-LEJEUNE

4 rue de la Place

80300 – Montauban de Picardie

MONTAUBAN le 26 août 2021



Madame Laurence CARTELET

Commissaire-enquêteur projet Eolien

62450-LIGNY THILLOY

llew.claudie@orange.fr

Madame,

Je réagis à la lecture du Courrier Picard de ce lundi 23 août 2021

En ma qualité d'habitante de la commune de Montauban, je suis invitée à m'exprimer et à faire valoir mes éventuelles observations sur le projet de parc éolien sur la commune de LIGNY THILLOY.

La commune de Montauban n'est pas la plus proche et la plus directement concernée, puisque les communes de Flers, Longueval et Ginchy nous en séparent.

C'est cependant avec consternation que je vois le massacre de nos paysages et le saccage nos lieux de vie continuer.

Il est maintenant connu que ceci est le résultat de pressions obscures et incessantes que les promoteurs exercent sur les élus et les maires pour l'installation d'éoliennes sur leurs communes. Les contre-performances écologiques sont également connues ; mais le détournement massif d'argent public et la corruption prévalent dans le secteur des éoliennes, qui ne vit qu'en raison des crédits d'impôts qu'il engendre, et d'une massification de participations citoyennes qui font l'objet d'un soutien de l'Etat.

Ce développement anarchique se fait maintenant en totale ignorance des lieux de mémoire et du parc historique que constitue notre région. Le projet de classement des sites de mémoire et de nos paysages auprès de l'Unesco, est d'ailleurs passé à la trappe, sans que personne ne s'en émeuve.

Il est facile aujourd'hui d'en comprendre les raisons.

C'est tout simplement une honte pour l'humanité, une honte au regard des 9 millions ½ de militaires de toutes nationalités qui ont combattu si ardemment ici sur notre sol. Il faut se résigner et les oublier.

REÇU le 30 AOUT 2021

Gene page
S



Vous prétendez maintenant créer des emplois. Peut être, oui, grâce aux aides de l'Etat ! Pour les chefs de projet, pour quelques techniciens de maintenance qualifiés. Pour le reste, on fait appel à la main d'œuvre étrangère et bon marché. Et combien en détruisez vous, dans nos campagnes dans lesquelles nous ne sommes plus que des citoyens de seconde zone, qui sommes condamnés à subir les désagréments personnels et secondaires, pour contribuer à la production d'énergie.

Vos promesses de travaux compensatoires (réfection de cour d'école, réalisation d'un parc de jeux pour enfants) ne sont que des leurres, ce qui deviendra évidence quand nos villages seront désertés et que les machines infernales auront remplacé leurs habitants.

Vous prétendez répartir les profits engendrés au moyen de la participation citoyenne. Les intérêts versés ne compensent pas l'augmentation des factures d'électricité dont on s'attend à ce qu'elles doublent dans les mois qui viennent, et compensent encore moins la dépréciation des biens immobiliers, et les nuisances de santé engendrées.

Je connais à l'avance la destination de cette lettre : la corbeille qui se trouve à vos pieds !

Mais personnellement je ne peux me résoudre à l'oubli des millions d'êtres humains venus se battre pour nous offrir un avenir meilleur.

Croyez Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

HERMAN Lionel
45 rue de Miraumont
62450 LIGNY THILLOY
06.20.98.92.03
hermanlionel@yahoo.fr

Ligny-Thilloy le 03/09/2021

A l'attention de Madame le Commissaire enquêteur et de Monsieur Le Préfet,

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous solliciter dans le cadre de l'enquête public relatif à la demande d'autorisation d'exploitation d'un parc Eolien par la S.A.S « la ferme Eolienne du paradis » à Ligny-Thilloy.

Je ne commenterai pas le volet environnemental de ce type de chantier ; à ce jour, il faudrait être ignorant ou de mauvaise foi pour ne pas reconnaître l'impact néfaste de ce type d'installation (Pour rappel le pied d'une éolienne est consolidé par 900 tonnes de béton).

Résident et propriétaire à Ligny-Thilloy depuis 2009, j'ai vu le paysage de ma commune et de ses environs se dégrader de manière significative depuis ces dernières années.

En effet l'implantation de parcs éoliens de manière anarchique ainsi que tous les aménagements associés ont dénaturé notre paysage. Les chemins sont devenus des routes goudronnées, les étendues vertes sont devenues des champs lardés de route arrivant aux pieds de tour de 150 mètres de haut avec un bruit continu.

De plus une de ses 4 éoliennes sera disposée à moins de 250 mètres du cimetière municipal de village. Comment se recueillir sereinement avec ce type de structure en arrière-plan dans un vrombissement constant.

A ce jour notre président de la république Mr Emmanuel Macron ainsi que le président de région Mr Xavier Bertrand prennent des positions claires et assumées sur le développement des éoliennes dans notre région.

Voici quelques citations récentes de leur part :

- Déclaration de Mr Emmanuel Macron au média France info le 27/07 durant sa visite en Polynésie :

« Là où ils créent des tensions, là où ils dénaturent, défigurent le paysage, parce que parfois ça arrive il faut savoir y renoncer » faisant allusion à la région des Hauts de France.

« Il faut avoir du pragmatisme pour éviter d'abîmer nos paysages : c'est une part de notre richesse profonde, de notre identité »

- Déclaration de Mr Xavier Bertrand dans le média Le monde en date du 27/07 :

« Le développement anarchique des éoliennes au mépris des populations est un scandale d'état »

Il est important de rappeler et de prendre conscience que dans un rayon de 20km autour du projet, il y a une cinquantaine de parcs, avec plus de 170 éoliennes en fonctionnement, une centaine en cours de construction et une quarantaine en cours d'instruction, ce qui donnera à terme 310 éoliennes (source dossier MRAe 2019-4014) dans un rayon de 20km autour du village de Ligny-Thilloy.

Nous sommes clairement dans une situation telle que dénoncée par M Le Président Emmanuel Macron et pour laquelle celui-ci sollicite la renonciation et l'abandon de ce type de projet.

Au regard de l'ensemble de ces éléments je vous demande donc de bien vouloir refuser cette demande d'autorisation d'exploitation.

Faute de renonciation, je me verrais dans l'obligation de prendre attache auprès du cabinet de Mr Xavier Bertrand afin de comprendre la motivation de votre décision qui va à l'encontre des positions de notre président de la république ainsi que de notre président de région.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'assurance de ma considération la meilleure,

Lionel HERMAN





Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Amex n° 4
←

mardi 14 Septembre, 08:49

De : pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr

A : carteletlaurence.harmoniepau@sfr.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [FERME EOLIENNE DU PARADIS - LIGNY THILLOY](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

lefaux frederic

Adresse de messagerie:

lefaux.frederic@59gmail.fr

Sujet:

ferme eolienne du Paradis

Message:

j'aimerais que ce projet de la ferme éolienne du paradis aboutisse ,il faut bien trouver une alternative aux nouvelles énergies.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.



Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

jeudi 16 Septembre, 12:58

De : pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr

A : carteletlaurence.harmoniepau@sfr.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [FERME EOLIENNE DU PARADIS - LIGNY THILLOY](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Peugnet

Adresse de messagerie:

josepeugnet@gmail.com

Sujet:

enquête publique ferme éolienne du paradis

Message:

Dans le cadre de l'enquête, je tiens à faire part de mon hostilité à cette implantation de quatre éoliennes supplémentaire . Ayant déjà à subir les nuisances visuelles et sonores des machines de la ferme des tilleuls cette nouvelle implantation va m' occasionner des nuisances visuelles et sonores encore plus importantes qui dégradent de façon non négligeable mon cadre de vie et dévalue la valeur de ma propriété. Dans un cadre plus général, arrivé dans ce village qui semblait bien agreable je n'imaginai pas une telle dégration du cadre de vie avec un parc éolien de près de 300 machines dans un rayon de 20 kms.(voir MRAe de décembre 2019) je n' invente rien. D'autres part je trouve regrettable le manque d'information en amont, cette enquête arrivant bien tard alors que ce projet est pratiquement finalisé.
Cordialement.

Peugnet 8 rue de miraumont. Ligny Thilloy

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.



Annexe n° 6

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site
"http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

vendredi 17 Septembre, 09:22

De : pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr

A : carteletlaurence.harmoniepau@sfr.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [FERME EOLIENNE DU PARADIS - LIGNY THILLOY](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Adresse de messagerie:

descamps.veronique62450@gmail.com

Sujet:

ferme eolienne du paradis

Message:

il y a des assez d'éoliennes dans cette région Beaulencourt ligny thillooy warlencourt bapaume

c'est trop prenant lorsqu'on se promène à vélo dans ce secteur nous ressentons un sentiment de malaise, une peur de happement, l'éolien oui mais pas une aussi grosse concentration dans cette région, quand sera-t-il dans 20/25ans, un cimetière de pales

partageons et implantons des éoliennes dans des zones, des départements 'des régions non encore pourvues

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

COMPTE-RENDU DE PERMANENCE EN MAIRIE DE : Ligny - Thillois (62)

6 17 septembre 2021 de 16 h. à 19 h. - CE : Fauvelet

Contrôle de l'affichage :

Affichage réglementaire : oui

Affichage complémentaire : park d'arbres précisant la permanence

Autre publicité :

Contrôle des mesures sanitaires : effectuée
aération des locaux - Présence de gel, et de masques

Déroulement de la permanence :

Accueil : Mme Grand - secrétaire de la Mairie de Ligny - Thillois (62)

Installation : Salle des mariages

Nombre de visiteurs reçus : 2

Nombre de courriers reçus et annexés au registre : 0

Nombre d'observations déposées : 2

Thématiques des observations : énergie renouvelable
- présence trop importante d'éoliennes sur le secteur
- bienfaits de l'énergie durable

Contrôles :

Vérification de la présence de toutes les pièces du dossier : oui

Vérification du registre papier et des observations portées depuis la dernière permanence : 6 observations portées dans le registre et 3 commentaires déposés sur le site internet et annexés au registre d'écriture

Divers :

Visites reçues : Quiries



COMPTE-RENDU DE PERMANENCE EN MAIRIE DE : Ligny-Thillois (62)

Samedi 4 septembre de ..h.. à ..h.. - CE : Laurence Carlelet

Contrôle de l'affichage :

Affichage réglementaire : oui

Affichage complémentaire : oui indication de l'enquête publique sur la porte d'entrée

Autre publicité : /

Contrôle des mesures sanitaires : présence de gel, de masques neufs
aération des locaux

Déroulement de la permanence :

Accueil : Monsieur le maire de la commune de Ligny-Thillois (62)

Installation : Salle de la mairie

Nombre de visiteurs reçus : 1 visiteur

Nombre de courriers reçus et annexés au registre : courrier de Mme Llewellyn Lejeune

Nombre d'observations déposées : Claudie (Nouveau en Picardie) Arret 2

Thématiques des observations : perturbations TV

observation du courrier reçu : paysage / patrimoine

Contrôles :

Vérification de la présence de toutes les pièces du dossier : oui

Vérification du registre papier et des observations portées depuis la dernière permanence : Réalisée, pas d'observation portée depuis la dernière permanence sur le registre. Inscription au registre de l'annexe 2 :

Divers : Courrier de Mrs Llewellyn Lejeune Claudie.

Visites reçues : 1 visite



COMPTE-RENDU DE PERMANENCE EN MAIRIE DE : Ligny-Thilloy (62)

sa medi 11 septembre 2021 de 9h. à 12h. -CE : Carlelet Laurence

Contrôle de l'affichage :

Affichage règlementaire : oui

Affichage complémentaire : park d'entrée information sur l'enquête publique

Autre publicité :

Contrôle des mesures sanitaires : effectuée.

circulation durant toute la permanence. Présence de gel hydro-alcoolique à l'entrée et de masques neufs.

Déroulement de la permanence :

Accueil : Mme Legendre - Secrétaire de la mairie de Ligny - Thilloy (62)

Installation : Salle de réunion

Nombre de visiteurs reçus : 4

Nombre de courriers reçus et annexés au registre : 1

Nombre d'observations déposées : 3 et une note d'information orale de Mme

Thématiques des observations : - Environnement / paysage
Dargis

- Regroupement éoliennes
- TV problèmes aérés.

Contrôles :

Vérification de la présence de toutes les pièces du dossier : oui

Vérification du registre papier et des observations portées depuis la dernière permanence : oui aucune observation depuis la précédente permanence

Divers :

Visites reçues : 4 visites reçues

Sabelin

COMPTE-RENDU DE PERMANENCE EN MAIRIE DE : Ligny-Thilloix (62)

Mercredi 25 août 2021 de 16h. à 19h. - CE : Laurence Garolet

Contrôle de l'affichage :

Affichage réglementaire : OUI

Affichage complémentaire : oui porte d'entrée

Autre publicité :

Contrôle des mesures sanitaires : oui présence de gel, de masques mouls, aération des lieux.

Déroulement de la permanence :

Accueil : M. Christophe Léopard (secrétaire de mairie)

Installation : salle de réunion - salle des mariages (mairie)

Nombre de visiteurs reçus : 4 visiteurs

Nombre de courriers reçus et annexés au registre : 0

Nombre d'observations déposées : 4 observations

Thématiques des observations : - Perturbations TV

- Ecologie/paysage

- nombre d'edienres sur le secteur

Contrôles :

Vérification de la présence de toutes les pièces du dossier : oui

Vérification du registre papier et des observations portées depuis la dernière permanence : oui, aucune observation depuis la dernière permanence

Divers :

Visites reçues : 4 visites

Chloé

COMPTE-RENDU DE PERMANENCE EN MAIRIE DE : Jigny - Thillois (62)

Lundi 16 août 2021 de 9h. à 12h. - CE : Carlelet Lauree

Contrôle de l'affichage :

Affichage réglementaire : oui

Affichage complémentaire : oui, carte d'enquête Enquête publique

Autre publicité : oui, distribution de bulletin d'informations
aux habitants de Jigny - Thillois.

Contrôle des mesures sanitaires : oui présence gel hydroalcoolique, de masques
ouverture porte d'aération avant enquête publique.

Déroulement de la permanence :

Accueil : M^r le Maire

Installation : Salle de Réunion

Nombre de visiteurs reçus : 2

Nombre de courriers reçus et annexés au registre : 1 annexe M^{rs} Bazin

Nombre d'observations déposées : 2 observations

Thématiques des observations : Perturbations TV

Contrôles :

..... consommation d'espaces agricoles et
localisation précise.

Vérification de la présence de toutes les pièces du dossier : Oui

**Vérification du registre papier et des observations portées depuis la dernière
permanence :** mercredi jour de permanence

Divers :

Visites reçues : 2 visites

